

La crèche Moutier sera relocalisée à proximité du groupe scolaire Langevin. Les travaux seront, là encore, organisés de manière à maintenir la continuité de l'accueil des enfants sans interruption.

### Une garantie de relogement à Saint-Ouen-sur-Seine avec maintien du reste à charge au m<sup>2</sup>

L'ensemble des locataires concernés par les démolitions bénéficieront d'une proposition de relogement à Saint-Ouen-sur-Seine préservant le reste à charge de loyer pour les familles.

Chaque ménage sera reçu par les équipes du bailleur en charge du suivi du relogement (appelées « MOUS » Relogement) afin de déterminer ses besoins et ses souhaits de relogement. Les propositions de relogement prendront en compte chaque situation individuelle.

Chères Audoniennes, chers Audoniens, tels sont les éléments que je souhaitais vous transmettre afin de vous tenir informés de l'évolution de ce projet qui se concrétise.



## Flash infos Vieux Saint-Ouen

### Comment votre quartier va être profondément rénové

Sur le secteur « Vieux Saint-Ouen », le projet de renouvellement a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants, grâce à la réhabilitation des logements sociaux, la rénovation des équipements publics de proximité (le marché, la crèche et les deux groupes scolaires), la création de logements neufs (dont une part de logements sociaux) et l'aménagement d'espaces publics plus généreux et végétalisés permettant de mieux relier le quartier aux nouveaux secteurs environnants (ZAC des Docks, Village Olympique). La ville s'engage à ce que tous les locataires qui le souhaitent puissent être relogés à Saint-Ouen.

#### Quelles suites ?

Le projet déposé est actuellement en cours d'instruction par l'ANRU et sera validé définitivement dans le cadre d'un « Comité d'Engagement », réunissant l'ensemble des partenaires et financeurs de l'ANRU, devant en principe se tenir d'ici l'été.

Les habitants seront associés aux réflexions et aux échanges lors des prochaines étapes du projet.

Dans les prochaines semaines, des réunions et des porte-à-porte seront organisés pour venir à votre rencontre, échanger sur le projet et intégrer vos souhaits.

Une fois les grandes lignes du projet validées, des études complémentaires seront engagées pour affiner en particulier les volets architecturaux, paysagers, et la programmation des espaces publics.

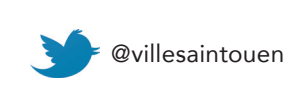
Déposé en décembre dernier auprès de l'ANRU, le dossier de candidature de la ville de Saint-Ouen-sur-Seine au titre du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) propose des interventions majeures sur le secteur Vieux Saint-Ouen afin d'améliorer les conditions de vie des habitants et de relier ces quartiers aux secteurs en transformation à l'échelle de la Ville et du territoire de Plaine Commune (ZAC des Docks, Village Olympique, secteur Pleyel...).

Dans le cadre de ce projet, une attention particulière sera portée à l'accompagnement des locataires concernés par les opérations de démolition afin que leur nouveau logement corresponde à leurs besoins et apporte une amélioration par rapport à leur situation actuelle.

#### Améliorer les conditions de vie des habitants

Le projet prévoit la réhabilitation de plus de 900 logements sociaux dans le quartier. Ces travaux, qui seront menés par la SEMISO,

#### Restez informé-e-s



Restez informé-e-s



www.saint-ouen.fr



Ville de Saint-Ouen-sur-Seine



@villesaintouen



@villesaintouen

permettront d'améliorer le confort des logements et leurs performances énergétiques, ce qui se traduira à terme par une baisse des charges pour les locataires. Les espaces communs et résidentiels seront également rénovés pour améliorer leur confort et leur sécurité.

Les espaces extérieurs résidentiels liés aux logements sociaux seront réaménagés pour donner plus de place au végétal et aux usages collectifs (jardins partagés...) tout en préservant l'intimité des résidents.

### Un quartier plus ouvert et des espaces publics plus généreux et végétalisés

Les espaces publics du quartier seront réaménagés pour plus de confort et d'accessibilité: la rue Saint-Denis, entre la rue Dhalenne et la rue du Landy, sera élargie et agrémentée d'un mail végétalisé, de même que la rue du Moutier, qui sera prolongée pour déboucher vers la Seine et qui fera une large part aux piétons.

L'ensemble des voies existantes seront reprises pour assurer la bonne connexion du quartier aux secteurs environnants de la ZAC des Docks et du futur Village Olympique.

La place d'Armes sera réaménagée, afin de lui redonner de l'attractivité et renforcer sa fonction d'animation au sein du Vieux Saint-Ouen (brocantes, marché aux fleurs...).

Ces aménagements nécessiteront la démolition partielle de certains immeubles. Les locataires seront accompagnés individuellement et pourront bénéficier de propositions de relogement dans la commune, voire sur le même quartier.

Le Projet de renouvellement urbain permettra la construction d'environ 250 logements neufs dans le quartier, dont

une part de logements sociaux et une part de logements en accession sociale à la propriété permettant de proposer des prix inférieurs aux prix du marché.

### Des équipements de proximité entièrement rénovés

Un nouveau marché couvert sera créé afin d'accueillir les commerçants du marché du Landy. Redimensionné pour mieux répondre aux usages actuels, il sera relocalisé à proximité de la place d'Armes afin de contribuer à son animation et à son attractivité.

Les deux groupes scolaires du quartier seront rénovés: la maternelle de l'école Anatole France sera relocalisée au sein de l'école élémentaire et les locaux existants (élémentaire, réfectoire...) seront rénovés.

Concernant le groupe scolaire Langevin, il sera entièrement reconstruit tout en préservant la continuité d'accueil des élèves.

« Je me suis engagé à ce que tous les locataires résidant dans un logement destiné à la démolition puissent rester à Saint-Ouen-sur-Seine s'ils le souhaitent, voire sur leur quartier d'origine »

Karim BOUAMRANE  
Maire de Saint-Ouen-sur-Seine

## Une démarche globale : embellissement, végétalisation, aménagements

La rénovation de votre quartier est associée à d'autres programmes de réhabilitation et des constructions structurantes. Ainsi prend forme le Saint-Ouen de demain.



### LOGEMENTS

- **NPNRU\***  
944 logements de la Semiso réhabilités  
246 logements neufs
- **Village des athlètes**  
950 logements familiaux  
340 logements spécifiques (type étudiants)
- **OPAH\***  
réhabilitation de copropriétés rue du Landy (67 logements)



### ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- **NPNRU**  
Rénovation de l'école Langevin  
Rénovation de l'école Anatole-France  
Reconstruction du marché  
Reconstruction de la crèche
- **Village des athlètes**  
Nouvelle crèche  
Nouveau groupe scolaire (17 classes)  
Reconstruction du lycée Cachin  
Agrandissement du gymnase Pablo-Neruda  
Réhabilitation de la Grande Nef de l'Île-des-Vannes



### AMÉNAGEMENTS URBAINS

- **NPNRU**  
Élargissement de la rue Saint-Denis  
Réaménagement de la place d'Armes  
Piétonisation de la rue du Moutier  
Prolongement de la rue des Châteaux
- **Village des athlètes**  
(avec Saint-Denis et l'Île-Saint-Denis)
- **Piste cyclable** et trottoir en bord de seine
- **Passerelle** mobilités douces entre le village et l'île-saint-denis
- **Mur antibruit** (a86)



### BIODIVERSITÉ

- **NPNRU**  
Parvis de l'église végétalisé  
Mail piéton végétalisé  
Création de plusieurs espaces verts
- **Village des athlètes**  
(avec Saint-Denis et l'Île-Saint-Denis)  
7 ha d'espaces verts  
Excellence environnementale 2050: -50 % impact carbone, îlots de verdure et logements aérés contre îlots de chaleur  
Voirie végétalisée



### COMMERCES

- **NPNRU**  
Développement des commerces de proximité
- **Village des athlètes**  
Environ 6000 m² d'activités, services, commerces et restaurants



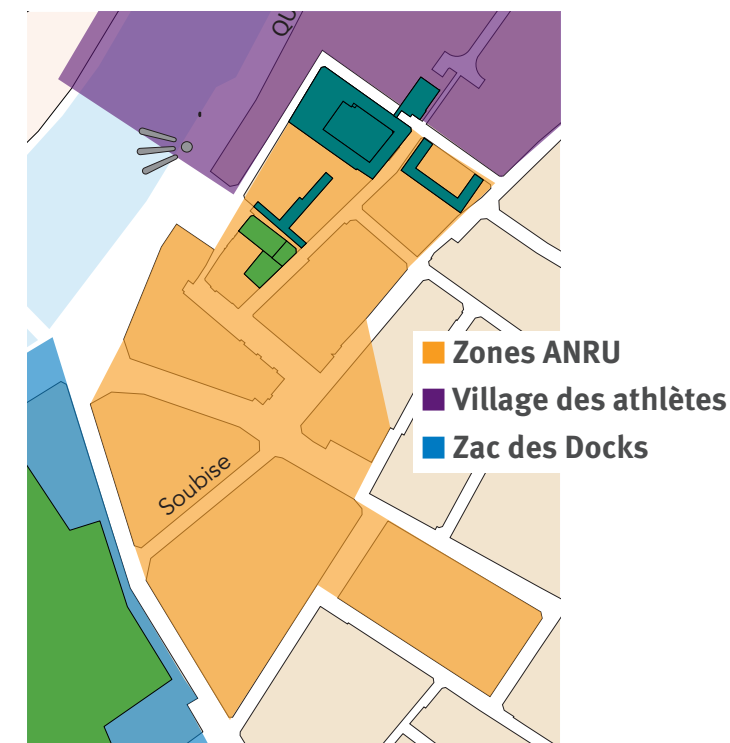
### CALENDRIER

- **Village des athlètes**  
2021 à 2023 : constructions immobilières et aménagements des espaces publics  
2024 : Jeux olympiques et paralympiques  
2025 : travaux de « réversibilité »  
2026 : livraison du nouveau quartier
- **NPNRU**  
2024 à 2030
- **OPAH**  
Travaux de copropriété jusqu'en 2023



### AMÉNAGEURS

- **Village des athlètes** : Solideo.
- **OPAH** : Plaine Commune et Ozone-Arc-Gelly (bureau d'études)



\***ANRU, NPNRU** : L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) aide les collectivités et les bailleurs sociaux à financer la rénovation des quartiers via le **Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)**, qui comprend : l'habitat, les espaces publics (mobilités, végétalisation) et les équipements publics (écoles, gymnases, crèches).  
\***OPAH** : L'Opération programme d'amélioration de l'habitat copropriétés dégradées (OPAH) permet d'accompagner la réhabilitation de copropriétés en difficulté, en leur allouant expertises et financements.